



Réunion du comité de quartier Plaine de Neauphle Moulin de la Galette

12 septembre 2019 - 19:30 - 14 septembre 2019 - 21:30 Ajouter au calendrier 2019-09-12

17:30:00 2019-09-14 19:30:00 Title Description Location Trappesmag

drupal.admin@gallimedia.com Europe/Paris public

10 octobre 2019 - 19:30 - 10 octobre 2019 - 21:30

14 novembre 2019 - 19:30 - 14 novembre 2019 - 21:30

12 décembre 2019 - 19:30 - 12 décembre 2019 - 21:30

Jeudi 12 septembre à 19h30

Jeudi 10 octobre à 19h30

Jeudi 14 novembre à 19h30

Jeudi 12 décembre à 19h30

Le comité de quartier est une instance participative.

Elle est composée d'habitants élus (entre 5 et 20 membres) pour 3 ans, de représentants du conseil municipal (4) et de représentants désignés de la société civile (2).

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une instance participative composée d'habitants élus (entre 5 et 20 membres) pour 3 ans, de représentants du conseil municipal (4) et de représentants désignés de la société civile (2).

Son rôle

Il participe à la gestion collective de la Ville et améliore le cadre de vie en travaillant à la

mise en oeuvre de projets d'intérêt général et portant sur le domaine public. Il propose des solutions aux problématiques rencontrées par les habitants.

Son fonctionnement

Le comité se réunit tous les mois et est composé de membres élus et de droit. Des réunions d'information pour les habitants du quartier sont organisées régulièrement afin d'échanger. Les représentants des comités de quartier participent également aux commissions municipales ainsi qu'à la gestion urbaine de proximité (GUP).

Ses moyens

Le comité de quartier s'appuie sur l'Association des présidents des comités de quartier (APCQ), l'adjoint au Maire délégué à la vie démocratique, le conseiller municipal délégué aux comités de quartier et au pôle vie démocratique et associative . Le comité peut organiser des manifestations d'ordre festif, culturel, d'information, de participation avec des associations ou des services municipaux.

Liens utiles

[Les comités de quartiers vos représentants](#)

Contact

Pôle vie démocratique et associative

1 avenue Carnot

Ancienne Mairie

Tél. : 01 30 69 19 54

Emplacement

École élémentaire Michel de Montaigne

26 Rue Montaigne

78190 Trappes

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)

Vous aimeriez aussi



Comités de quartiers



[le quartiers](#)

[Résultats 2018 des élections des comités de quartier](#)